

Présentation

<http://preprod.creonnais.alienor.com/la-cc-creonnais/presentation/>

[Guide de la Communauté de Communes du Créonnais #2017](#)

[Lire plus de publications sur Calaméo](#)

Au sens de la loi, une communauté de Communes a pour objet « d'associer des communes au sein d'un espace de solidarité, en vue de l'élaboration d'un projet commun de développement et d'aménagement de l'espace » et doit regrouper plusieurs communes d'un seul tenant et sans enclave.

La Communauté de Communes du Créonnais a été créée en 2000. Elle regroupe 15 communes : 12 122 ha. Zone de transition entre un territoire rural et une zone périurbaine, elle est administrée par 39 délégués communautaires. Le siège de la collectivité se situe au 39 Bd Victor Hugo à Créon.

The map displays the 15 communes of the Communauté de Communes du Créonnais, each color-coded and labeled. The communes are: Baron (orange), Camiac-et-Saint-Denis (orange), Loupes (light blue), Le Pout (orange), Cursan (light blue), Blésignac (orange), Sadirac (yellow), Créon (orange), La Sauve-Majeure (yellow), Saint-Léon (light blue), Madirac (orange), Saint-Genès-de-Lombaud (light blue), Haux (yellow), Capian (orange), and Villenave-de-Rions (light blue). Lines connect the commune names to their respective locations on the map.

Informations utiles sur la CCC

L'équipe de la Communauté de Communes est heureuse de vous accueillir au 39 bd Victor Hugo à Créon.

Communauté de Communes du Créonnais

39 bd Victor Hugo - 33 670 CRÉON

Tél. : 05 57 34 57 00.

mail : contact.cdc@cc-creonnais.fr

site : www.cc-creonnais.fr

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

